



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Edito

Madame, Monsieur,



Quelques actions de communication autour de notre nouveau projet médical ont permis à l'établissement d'être présent dans les médias locaux ces dernières semaines. Nous pouvons nous en féliciter car ceci est de nature à mieux faire connaître nos actions et notre offre de soins, sa diversité ainsi que la qualité des prestations proposées à la population.

A cet effet, plusieurs réalisations sont intervenues cette année : installation du court séjour gériatrique, nouveau fonctionnement du bloc opératoire, ouverture de l'unité d'hospitalisation de courte durée des urgences... et d'autres sont programmées pour l'année prochaine : ouverture de la Maison médicale de garde en lien avec les médecins libéraux du pays d'Arles, ouverture du centre de dialyse Diaverum, rapprochement sur un seul étage des services d'hospitalisation de chirurgie... Cette dynamique, qui est le fruit des efforts

de tous, se traduit d'ores et déjà par une activité en progression qu'il conviendra de conforter dans les mois à venir.

Les différents projets sur lesquels nous travaillerons l'an prochain iront dans ce sens. La mise en place d'un pôle de santé public-privé arlésien constitue une opportunité. La collaboration avec les Hôpitaux des Portes de Camargue (Tarascon – Beaucaire) avec lesquels un projet de direction commune et de communauté hospitalière de territoire interviendra en 2015 en est une autre afin de donner corps à une stratégie de groupe public dans le cadre de filières de prise en charge complètes associant soins et accompagnement.

Je n'oublie pas que l'année 2014 a été aussi celle de la venue des experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé et que désormais, la qualité, ainsi que la sécurité des soins, vont se décliner en continue à travers la notion de « Compte Qualité ». Le récent projet Sécurité et Qualité de la prise en charge des patients et Amélioration des relations avec les usagers l'a très bien explicité tout en insistant sur la démarche d'accréditation du laboratoire de biologie médicale qui est menée en parallèle et qui

constitue une action très importante pour notre centre hospitalier.

En complément du projet de soins infirmiers qui vient d'être élaboré et présenté aux instances, nous achèverons l'an prochain notre nouveau projet d'établissement en y intégrant en particulier un projet social que j'espère ambitieux et partagé avec les partenaires sociaux récemment élus ou réélus.

Malgré les contraintes économiques fortes qui pèsent sur l'hôpital public puisque, comme vous le savez, le gouvernement a fixé un objectif de réduction des dépenses d'assurance maladie de près de 10 milliards d'euros dont 5 milliards concerneront directement l'hôpital, l'établissement aura pour seule ambition, dans le cadre du parcours de santé des patients, de répondre du mieux possible et dans le cadre de ses missions aux besoins de santé des habitants du Pays d'Arles.

Avant d'y réfléchir collectivement et de poursuivre les actions engagées, je tiens à vous souhaiter de très heureuses fêtes de fin d'année ainsi qu'à chacune et à chacun d'entre vous, à vos proches et à notre établissement une excellente année 2015.

Le directeur
Laurent DONADILLE

*Présentation des vœux
au personnel
et remise des médailles du travail
le 08 janvier 2015 à 12h30
devant la salle des conseils.*



SOMMAIRE :

La journée Sécurité du patient	P 2
L'aide du Lions Club aux plus démunis	P.2
Le marché de Noël des Blouses Roses	P.2
La convention de partenariat avec les Restos du coeur	P 3
Quelques brèves	P 4
Bienvenue et Bonne route à	P 4

Le Plan d'Actions Achat donne ses premiers résultats

Le Plan d'Actions Achat (PAA) constitue aujourd'hui un élément indispensable et obligatoire de la politique « achat » des établissements hospitaliers. Initié par le programme national de « performance hospitalière pour des achats responsables » (PHARE) depuis 2012, le PAA poursuit l'objectif de « dégager des économies intelligentes » c'est à dire mieux acheter afin de donner des marges de manœuvre supplémentaires aux hôpitaux dans un contexte général de réduction budgétaire.

Le centre hospitalier dépense tous les ans 18 millions d'euros pour réaliser l'ensemble de ses achats (médicaux et hôteliers). L'objectif du PAA est de cibler les postes de dépenses les plus importants puis d'identifier les actions permettant de réduire l'impact de ces dépenses.

La réussite de ces actions est ensuite mesurée avec la notion de « gains sur achats » qui, à défaut de constituer obligatoirement de réels gains budgétaires, peuvent se définir comme des dépenses évitées par la mise en place des actions ciblées. Pour l'année 2014, les gains sur achats atteignent la somme de 416 345 € soit 48 % des gains que l'hôpital d'est donné pour objectif de réaliser sur les 3 années 2014 – 2016.

Ces premiers résultats sont encourageants. Ils doivent encore être amplifiés et la direction des achats travaillera dès le début de l'année prochaine à une actualisation du PAA afin d'identifier de nouvelles cibles d'économies pour l'établissement.

Jeudi 25 novembre : pour la deuxième année l'établissement a participé à la journée sécurité des patients

La sécurité des soins apportés aux patients est un objectif majeur pour l'ensemble des acteurs du système de santé. C'est la raison pour laquelle le ministère chargé de la santé avait décidé de dédier la période du 24 au 28 novembre 2014 à la 4ème édition de la semaine de la sécurité des patients. Cet événement vise à favoriser la communication sur la sécurité des soins et à mettre en avant le dialogue entre les patients, les usagers et les professionnels de santé.



Particulièrement fédérateur, le thème 2014 « Ensemble engageons-nous pour des soins continus entre la ville et l'hôpital » a mobilisé les équipes concernées à travers une manifestation que l'établissement a organisé pour la deuxième fois. 4 stands interactifs situés dans le hall ont permis des échanges directs soignants-soignés et soignants-soignants sur des thématiques importantes pour les patients et pour les professionnels de santé qui sont venus nombreux :

• Stand 1 : Accompagnons les traitements :

En France, le mésusage du médicament est important. Le deuxième carrefour de l'observance qui s'est tenu le 12 juin 2014 a montré que chaque année 23 300 tonnes de médicaments dispensés restaient inutilisés. La non-observance est volontaire dans 70% des cas. Les solutions mises en œuvre : rechercher une alliance thé-

rapeutique entre le professionnel de santé et le patient (programmes d'éducation thérapeutique) et développer l'accompagnement du patient.

• Stand 2 : Ayons les bons réflexes en matière d'usage des médicaments :

La sécurité médicamenteuse est l'affaire de tous, tant pour les patients que pour les professionnels de santé. Le patient, acteur de sa prise en charge médicamenteuse, doit connaître les médicaments qui lui sont prescrits par le médecin. Du rangement au tri des médicaments périmés, il a les bons réflexes et n'hésite pas à demander conseil à son pharmacien. En cas d'hospitalisation, il se munie de ses ordonnances. La continuité du traitement est alors prise en charge par des professionnels de santé qui l'informent et répondent à ses interrogations.

• Stand 3 : Partageons l'information :

A l'entrée en hospitalisation, le médecin traitant qui adresse le patient lui confie une 1ère lettre de liaison à remettre au médecin du service de soins. Cette lettre comprend le motif d'hospitalisation ainsi que toutes les informations nécessaires à la prise en charge du patient.

A sa sortie d'hospitalisation, le patient se voit remettre une pochette de sortie dans laquelle se trouvent notamment les ordonnances, la fiche de liaison pour les infirmiers et la lettre pour le médecin traitant.

• Stand 4 : Prévenons le risque infectieux :

Les précautions standards ont pour but de protéger le patient et le soignant. Elles se répartissent entre quatre grands thèmes :

- œ l'hygiène des mains,
- œ les équipements de protection individuelle,
- œ la prévention des accidents d'exposition au sang,
- œ la gestion de l'environnement.

Service des urgences : le don annuel des Lions Clubs du Pays d'Arles

Avec les fêtes de fin d'année, les Lions Clubs du Pays d'Arles ont réitéré le désormais traditionnel don de sous-vêtements pour le service des urgences. Ces effets permettront aux personnes les plus démunies qui passent par les urgences de pouvoir bénéficier de vêtements neufs et propres à leur sortie.

Et comme dans bien des actions conduites au profit de l'hôpital, Madame Josiane DOMINI-JAUFFRET, représentante des usagers au Conseil de Surveillance et dans beaucoup d'instances de l'établissement, a pris une part très active dans cette opération.



Les « Blouses roses » ont tenu leur marché de Noël



L'association « Les blouses roses » qui anime des ateliers pour lutter contre la solitude et l'ennui pour les patients du 2ème Nord (les mardis) et du 3ème Nord (les jeudis) et dont le travail d'accompagnement des patients est très apprécié par tous, soignants et soignés, fête cette année ses 70 ans. Le comité d'Arles existe depuis le mois de mars 2013.

Voulant mettre du rose dans la vie des patients, ces ateliers proposent des activités créatives, musicales ou ludiques.

Et, pour contribuer au financement de son activité, l'association a organisé le 16 novembre son marché de Noël qui a obtenu un vrai succès.

Restaurants du cœur : une convention de partenariat a été signée le 11 décembre



Le centre hospitalier d'Arles produit chaque jour ouvrable près de 2 000 repas pour couvrir 7 jours sur 7 les besoins alimentaires de ses patients et résidents mais aussi de ses personnels. Engagé dans une démarche de développement durable, cette production réalisée dans des conditions maximales de sécurité alimentaire est mesurée au plus juste afin d'éviter tout gaspillage alimentaire.

Toutefois la variabilité normale de l'activité d'un hôpital dont le nombre de séjours progresse en 2014 de plus de 3 % impose de prévoir une marge de sécurité pour faire face à un besoin ponctuellement accru. De ce fait, chaque jour, entre 20 et 40 repas préparés ne sont pas consommés (moins de 1,5%) et étaient perdus.

S'agissant de repas complets non consommés et non de restes alimentaires, le centre hospitalier s'est rapproché des Restaurants du cœur des Bouches du Rhône pour envisager avec cette association caritative essentielle pour les plus démunis le don de ces repas.

La convention qui a été signée le 11 décembre avec Monsieur Bernard NOS, Président des Restaurants du cœur pour les Bouches du Rhône prévoit la livraison de ces repas tous les mardis et vendredis qui sont les jours d'ouverture de l'antenne arlésienne de l'association créée par

Coluche il y a 30 ans. Cette livraison se fera dans les mêmes conditions d'hygiène et de respect des normes qui s'imposent à une unité de production culinaire de collectivité que celles dont bénéficient déjà les sites extérieurs de l'hôpital. En effet, la proximité de l'EHPAD Jeanne CALMENT et de l'antenne des Restaurants du cœur permet d'intégrer sans coût supplémentaire cette prestation dans la tournée de livraison des repas de cet établissement.

Il est à souligner que cette convention entre les Restaurants du cœur et un établissement hospitalier est la première du genre dans la région.



Antenne d'Arles :

Restaurants du Cœur
Rue de l'aqueduc romain
13200 Arles

Pour tout renseignement
sur les Restaurants du Cœur

www.restosducoeur.org

Les Restaurants du cœur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique.

30 ans plus tard, ce sont 130 millions de repas équilibrés qui sont distribués par l'association (2013-2014). Les Restos du Cœur ont malheureusement largement franchi la barre d'un milliard de repas servis depuis leur création...

L'aide alimentaire permet une aide d'urgence mais représente surtout le point de contact privilégié pour permettre un accompagnement vers l'autonomie. La relation de confiance tissée pendant l'accueil et l'engagement des bénévoles pour leur venir en aide permet de proposer les pistes d'une réinsertion sociale : ateliers et jardins d'insertion, lits hébergement d'urgence, camions et points repas chauds, Restos Bébés du Cœur, départs en vacances, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès à la justice et aux droits, soutien à la recherche d'emploi (SRE) et microcrédit personnel.



Faites un cadeau rare et précieux,
donnez votre sang !

Du 5 au 9 janvier, l'équipe de l'EFS
d'Arles attend votre don
et partagera avec vous la galette
des rois !

Journée de lutte contre le gaspillage alimentaire : les résultats de l'enquête

Dans le cadre de la démarche de développement durable dans laquelle s'est engagé l'établissement, une manifestation a été organisée lors de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, le 16 octobre 2014.

A cette occasion 394 questionnaires relatifs aux habitudes alimentaires ont été renseignés par les agents, les patients hospitalisés et les usagers. Une communication a aussi été organisée sur le thème du gaspillage alimentaire avec la distribution des « dix gestes anti-gaspillage ».

Parmi les personnes interrogées, 27% sont des patients, 69% sont des employés de l'hôpital et 4 % se situent dans d'autres catégories telles que les usagers du self qui ne sont pas des personnels de l'hôpital.

57% (226/394) connaissent la quantité d'aliments gaspillés chaque année par personne en France. A contrario, 43% (168/394) ont une fausse idée sur la question.

Si la moitié des personnes interrogées congèlent et cuisinent les restes alimentaires, 4 sur 10 déclarent ne le faire que de façon occasionnelle et près d'un foyer sur 10 ne recourt par à cette pratique.

Enfin, 60% des personnes interrogées ne connaissent pas la distinction entre Date Limite de Consommation (DLC) et Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO), notions pourtant essentielles en matière de consommation et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ces actions seront donc reconduites pour mesurer dans le temps l'évolution des comportements individuels et contribuer à les améliorer en matière d'achats et de gestion alimentaire.



Quelques brèves...



La Grande Récré, grande surface spécialisée d'Arles, a offert des cadeaux pour les enfants suivis à l'Hôpital de jour l'Oranger et du CAMSP et participe au financement du futur jardin thérapeutique destiné à ces jeunes patients de l'établissement



A l'occasion de son départ en retraite, le centre hospitalier a rendu hommage le 26 novembre à Madame Françoise ALARY, pharmacienne, chef de service et ancien chef du pôle médico-technique. Les hospitaliers ont été nombreux à lui souhaiter une excellente retraite.



Une première théâtrale au centre hospitalier avec la représentation en salle des conférences le 23 novembre du « Journal d'Hélène T. : Arles 1914 – 1918 » dans le cadre de la programmation hors les murs du Museon Arlaten.



Comme chaque année, le Père Noël a gâté les enfants du personnel qui ont suivi avec plaisir un très beau spectacle « la parade étoilée » présenté au gymnase Jean-François LAMOUR.

La convention constitutive de la maison médicale de garde qui ouvrira ses portes au sein du service des urgences le 3 janvier 2015 a été signée le 11 décembre avec l'Association des Médecins Libéraux du Pays d'Arles.



Le vernissage de l'exposition « Un autre regard » de Tom GARCIA a eu lieu le 26 novembre en présence d'un public nombreux. Ses œuvres resteront accrochées aux cimaises de l'hôpital jusqu'au 12 janvier 2015.



Le 2 décembre l'association Agir contre le cancer en Pays d'Arles, organisatrice du marathon des Alpilles qui était parti le 26 avril du parking de l'hôpital, a fait don à l'établissement du bénéfice de cette épreuve sportive désormais labellisé. Un chèque de 8 000 € viendra ainsi contribuer à la rénovation des locaux d'accueil des patients suivis en oncologie par l'hôpital de jour de médecine.

Bienvenue et bonne route à...



Bienvenue à Madame Corinne LEBLANC, cadre supérieur de santé du pôle gériatrie qui a pris ses fonctions le 1er décembre.

Bienvenue au Docteur Omar NAJI qui a rejoint le service de chirurgie orthopédique le 27 novembre.

Bonne route à Michel JOUBERT vague-mestre de l'établissement qui après 32 ans de service a fait valoir ses droits à retraite.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

